ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Consultation sur la *Loi sur la protection du consommateur*

Date de début : 11 mai 2015
Date de fin : 30 juin 2015
Nunavut **60 s**

La Protection du consommateur du gouvernement du Nunavut sollicite vos commentaires concernant les frais d’encaissement de chèque, leurs taux et autres frais de traitement connexes, pour l’aider dans sa réflexion portant sur de possibles modifications à la *Loi sur la protection du consommateur*.

Les personnes, les marchands, les entreprises ou les groupes d’intervenants qui ont des questions ou des commentaires concernant ces modifications sont priés de contacter le ministère des Services communautaires et gouvernementaux, par téléphone au numéro 867 975-5387 ou par courriel à l’adresse ConsumerProtection@gov.nu.ca.

La date limite pour soumettre des commentaires est le 30 juin 2015.

###

Renseignements aux médias :
Hillary Casey
Agente des communications
Ministère des Services communautaires et gouvernementaux
867-975-5342
hcasey@gov.nu.ca